



Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 6 rue Déodat de Séverac – 75017 PARIS

PROCÉDURE D'ADHÉSION 2007

- 1 -

Prendre connaissance des conditions d'adhésion (charte et barème). La demande d'adhésion au Forum implique le respect de ces conditions.

- 2 -

Envoyer un courrier de demande d'adhésion à l'attention de la secrétaire générale du Forum des droits sur l'internet – 6 rue Déodat de Séverac – 75017 Paris (ou par courrier électronique : contact@foruminternet.org) en précisant le budget ou le chiffre d'affaires de l'entité demandant l'adhésion pour l'année en cours.

- 3 -

Toute candidature est présentée en conseil d'orientation qui valide ou non l'adhésion. Les candidats sont informés sans délai de la décision.

- 4 -

L'appel à cotisation est alors envoyé au nouvel adhérent.